

Vous venez d'approuver le compte administratif 2021, je vous remercie de la confiance que vous m'accordez. Le vote du budget : Moment important pour la commune. Effectivement sans cette étape cruciale rien ne peut se décider. Le budget communal permet au maire de gérer sa commune. Ce que nous allons entreprendre dans l'année, les priorités, les investissements mais avant tout le fonctionnement de la commune de Villers le Lac.

Maintenant je vous présente le budget 2022 guidé comme les années précédentes par la volonté d'améliorer sans cesse le quotidien de nos concitoyens.

Pour 2022, nous avons choisi d'investir au maximum de nos capacités. Villers le Lac est en excellente santé financière et nous pouvons entrevoir l'avenir avec optimisme. Les reports de 2021 sont les travaux non réalisés pour diverses causes : sanitaires, approvisionnement des matériaux, manque de mains d'œuvre.

Cette année d'élection présidentielle et législative sera plutôt une année de transition au niveau des dotations de l'Etat. Profitons de ce que nous sommes surs d'avoir avant que le couperet ne tombe. Il faudra bien un jour ou l'autre participer au remboursement de la dette. Je vous rappelle que depuis 2013, ce sont 400.000€/an que nous ne percevons plus et qui servent au remboursement de la dette sociale.

Lors des orientations budgétaires, chaque commission a établi ses priorités et la commission finance réunie le 15 mars dernier a permis de « construire » ce budget en tenant compte des dépenses de fonctionnement, ce qui est obligatoire, le maintien des services à la population et le soutien aux associations. **Le tout sans augmentation de la fiscalité**

Les dépenses d'investissement avoisinent les 4.000.000€. Je le redis chaque année, nous avons la chance de pouvoir investir à Villers le Lac. Grâce à la Suisse voisine qui emploie bon nombre d'actifs, la population augmente, de nouvelles habitations, mais attention plus d'habitants, c'est plus de services donc plus de dépenses.

La maîtrise de nos dépenses, la surveillance de nos frais de fonctionnement, le suivi des entreprises, la négociation des coûts, tout ceci contribue à préserver l'argent public, à ne surtout pas le gaspiller

Comprendre comment fonctionne un budget communal n'est pas simple, je suis souvent interpellée à ce sujet, mais c'est aussi notre rôle d'élus d'expliquer à nos concitoyens comment se dépense l'argent public. Lorsque je regarde tout ce qui a été réalisé au cours des dernières années, je suis particulièrement fière de constater que bon nombre de nos projets voient le jour.

Un grand merci aux élus qui m'entourent, aux employés communaux, à Margue, Karine (malade) et Claude pour l'élaboration du budget. Merci